

PRÉSENTS AU DÉBUT DE LA SÉANCE

M. GODOY - Maire

M. DESBLACHES – Mmes HENRY – BERTAULT– M. DALY – Maire-Adjoints

M. ALBERT - Mme ASTIER – M. FERDOEL – Mmes BERGMANN – DEPAIX – MM. MARTIN – LALOUETTE –
Mme DUPLESSIS E. – MM. KLIMCZAK - CHARRIER – Mme AUROUX - Conseillers

EXCUSÉS AYANT DONNE POUVOIR

M. REMMERIE Bernard à M. DESBLACHES Yves

Mme DUPLESSIS Cinthia à Mme DUPLESSIS Elodie

M. SORAIS Patrick à M. CHARRIER Patrice

ARRIVÉE EN COURS DE SÉANCE

M. REMMERIE, 20H14 lors de l'examen du projet de délibération n°2015.09.14/04

Secrétaire de séance : Mme Karine AUROUX

Remarques apportées au compte-rendu du dernier conseil : Néant

Monsieur GODOY Didier ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à :

- Mme AUROUX Karine, remplaçante de Mme MARTINEAU Christiane, démissionnaire
- Mme DUHAYER Nathalie, nouvelle secrétaire des Services Techniques depuis le 1^{er} septembre 2015.

Décisions prises depuis le dernier conseil du 15 Juin 2015 :

- 2015.06.08/31 : Contrat pour l'aménagement des jardins familiaux et éducatifs avec les sociétés ANVALIA (Clôtures), GERMAIN Environnement (Cabanons) et ARTISANS PAYSAGISTES (Arrosage) pour un montant total de 35.346,52 € H.T.
- 2015.06.15/32 : Travaux de voirie rue de la Baronnière – Société TPPL pour un montant de 23.659,06 € H.T.
- 2015.06.16/33 : Réalisation de 4 terrains de Boule Lyonnaise – Société TPPL pour un montant de 17.834,97 € H.T.
- 2015.06.17/34 : Contrat de prestations techniques pour le festival Avoine Zone Groove 2015 avec la société Jordan & Earth pour un montant de 8.680,00 € H.T.
- 2015.06.22/35 : Contrats relatifs à la rénovation du logement sis 44 rue Marcel Vignaud pour un montant total de 234.291,73 € H.T.
- 2015.06.22/36 : Contrats relatifs à la rénovation du logement sis 5 bis rue des écoles pour un montant total de 96.483,23 € H.T.
- 2015.06.23/37 : Contrat de collecte et de remise du courrier en mairie – La Poste pour un montant de 586,73 € H.T.
- 2015.06.23/38 : Contrat d'acquisition et maintenance d'un copieur à l'école maternelle avec l'entreprise QUADRA pour un montant total de 2.205,00 € H.T.
- 2015.06.25/39 : Contrat de location de tentes et structures pour les différentes manifestations d'Avoine avec l'entreprise ROUX DURRAFOURT pour un montant total de 6.590,00 € H.T.
- 2015.06.30/40 : Contrat pour le festival Avoine Zone Groove auprès des Assurances Dufaud pour un montant total de 6.341,79 € TTC.
- 2015.07.02/41 : Convention de mise à disposition du terrain de football en faveur de l'USEAB Sport Adapté à titre gratuit.
- 2015.07.03/42 : Acquisition et maintenance de trois tableaux blancs interactifs auprès de l'entreprise MOTIV'SOLUTIONS pour un montant total de 11.300,00 € H.T.

- 2015.08.05/43 : Contrat de maintenance de l'aire de camping-cars avec l'entreprise URBAFLUX pour un montant de 1.100,00 € H.T.
- 2015.09.10/44 : Contrat de vérification des installations techniques des bâtiments communaux avec la société DEKRA pour un montant de 5.562,00 € H.T.
- 2015.07.09/45 : Acquisition d'un chariot élévateur auprès de la société A.E.B pour un montant de 25.948,00 € H.T et une reprise de l'ancien chariot élévateur pour un montant de 4.800,00 € H.T.
- 2015.07.16/46 : Contrat d'hébergement et de maintenance des panneaux à led avec la société JSG Technologies pour un montant annuel de 600,00 € H.T.
- 2015.07.16/47 : Contrat de maintenance des systèmes de sécurité incendie des bâtiments communaux avec la société DEF pour un montant annuel de 2.969,38 € H.T.
- 2015.07.23/48 : Cession d'un compresseur tri 3CV 150 L pour un montant de 75 €.
- 2015.07.27/49 : Location de matériels son et lumières, structure scénique, backline et prestation technique pour les spectacles du Podium de l'été 2015 avec l'entreprise Scène de Nuit pour un montant minimum de 10.000 € H.T et un montant maximum de 30.000 € H.T.

Ajout à l'ordre du jour :

- Convention d'acquisition et de financement – 22 rue Marcel Vignaud

Retrait à l'ordre du jour :

- Convention de capture et la prise en charge des animaux errants

Monsieur le Maire aborde l'ordre du jour :

➤ **Affaires Générales**

○ **Composition des commissions**

Conformément à la réglementation, Mme AUROUX Karine élue sur la liste « Avoine ensemble » a été appelée pour remplacer Mme MARTINEAU Christiane, conseillère municipale démissionnaire. Mme AUROUX Karine ayant accepté d'intégrer le conseil municipal, ce dernier prend acte de l'installation de Mme AUROUX Karine au sein de l'assemblée délibérante.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Mme MARTINEAU Christiane, son remplacement est nécessaire dans certaines commissions municipales.

A cet effet, la commission « Jeunesse Vie Scolaire » sera composée de :
MM. D. GODOY, Ch. MARTIN, L. LALOUETTE et de
Mmes F. HENRY, Ch. BERGMANN, Y. ASTIER et K. AUROUX.

La commission « Animation, Fêtes et cérémonies » sera composée de :
MM. D. GODOY, M. DALY, Ch. FERDOEL, P. SORAIS et de
Mmes B. BERTAULT, Ch. BERGMANN et E. DUPLESSIS.

Quant au CCAS, les membres du conseil d'administration sont désormais :
MM. Y. DESBLACHES, M. DALY, Ch. FERDOEL, L. LALOUETTE et de
Mmes F. HENRY, B. BERTAULT, Ch. BERGMANN et K. AUROUX.

Votée à l'unanimité

- **Dénomination de l'espace TGRC situé 71 rue Marcel Vignaud**

Monsieur le Maire précise qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux bâtiments, rues et espaces publics.

Il est proposé de nommer le bâtiment situé 71 rue Marcel Vignaud à Avoine (anciennement appelé TGRC) : Espace Hilaire MUREAU, en mémoire d'un ancien maire.

Votée à l'unanimité

Arrivée de Monsieur REMMERIE Bernard à 20H14.

- **Transports Scolaires**

Monsieur le Maire signale qu'en raison de la mise en place du logiciel PEGASE pour les transports, géré par le Conseil Départemental et organisé par la CC-CVL, une participation financière est exigée aux familles du Néman pour les enfants scolarisés en primaire pour cette année scolaire 2015/2016.

Monsieur le Maire propose la prise en charge de ce transport pour ces familles afin de maintenir la gratuité instaurée.

Votée à l'unanimité

- **Accueil des réfugiés**

Un courrier de Monsieur CAZENEUVE B., Ministre de l'Intérieur, sollicitant l'implication des collectivités en matière d'accueil des réfugiés et demandeurs d'Asile, a été adressé aux municipalités en date du 6/09/2015.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de se prononcer, dans le cadre d'un vote à bulletin secret, sur l'accueil d'une famille de 6 personnes au sein du logement situé au dessus de la Poste.

Monsieur CHARRIER Patrice demande si la commune a d'autres logements en cas d'urgence.
Mr le Maire confirme que des possibilités de logement existent effectivement.

Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

Pour : 17 Contre : 2 Abstention : 0

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et s'engage à faire parvenir l'information en Préfecture de Tours.

➤ **Finances**

- **Décision modificative n°1**

Madame BERTAULT Brigitte précise que des modifications budgétaires doivent être opérées comme suit :

- Investissement

- ✓ Dépenses

Opération 40 Compte 2188	+ 9 000,00 €
Opération 41 Compte 2158	- 44 000,00 €
Opération 41 Compte 2313	- 50 000,00 €
Opération 41 Compte 2315	+ 58 000,00 €
Opération 45 Compte 2315	+ 76 000,00 €
Opération 111 Compte 2315	+ 3 000,00 €
Chapitre 204 Compte 20418	- 16 000,00 €
Chapitre 21 Compte 21568	+ 2 000,00 €
Chapitre 21 Compte 2158	+ 29 000,00 €
Chapitre 21 Compte 2184	+ 3 000,00 €
Chapitre 23 Compte 2315	- 70 000,00 €

Total Investissement Dépenses : 0,00 €

- Fonctionnement

- ✓ Recettes

Chapitre 74 Compte 7411	- 50 000,00 €
Chapitre 77 Compte 775	+ 70 000,00 €
Chapitre 77 Compte 7788	+ 20 000,00 €

Total Fonctionnement Recettes : + 40 000,00 €

- Fonctionnement

- ✓ Dépenses

Chapitre 014 Compte 7419	+ 110 000,00 €
Chapitre 014 Compte 73925	- 70 000,00 €

Total Fonctionnement Dépenses : + 40 000,00 €

Soit un budget total qui s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses d'investissement :	4 012 795,40 €
Recettes d'investissement :	4 012 795,40 €
Dépenses de fonctionnement :	10 052 555,40 €
Recettes de fonctionnement :	10 052 555,40 €

15 Voix pour 4 abstentions

○ **Garanties d'emprunts – Touraine Logement**

Dans le cadre du financement de l'opération, située rue Perdue (nouvellement rue Georges Joubert) et réalisée par Touraine Logement pour la construction de :

- 12 logements locatifs (PLAI) réservés aux apprentis
- 11 logements locatifs (PLUS) réservés aux retraités

2 emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ont été consentis en faveur de Touraine Logement.

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée délibérante pour accorder la garantie communale à hauteur de 35% pour le remboursement :

- De l'emprunt référencé n°35786 d'un montant de 68.168,00 €
- De l'emprunt référencé n°35144 d'un montant de 563.774,00 €.

Votées à l'unanimité

○ **Val Touraine Habitat - Convention d'acquisition et de financement – 22 rue Marcel Vignaud**

Dans le cadre d'un projet immobilier situé 22 Rue Marcel Vignaud, Monsieur DESBLACHES Yves présente et propose de signer la convention d'acquisition et de financement pour la démolition et la reconstruction d'un immeuble composé de 4 à 5 appartements et de 2 surfaces commerciales en rez-de-chaussée avec Val Touraine Habitat.

Monsieur DESBLACHES Yves précise que c'est une opération similaire à l'ensemble locatif situé rue Jean Brémard. Ce chantier pourrait démarrer en 2017 pour une durée d'un an.

Votée à l'unanimité

➤ **Travaux**

○ **Avant-projet – Parc Lepez**

Monsieur DESBLACHES Yves présente verbalement l'avant-projet sommaire.

Le projet non définitif se décompose comme suit et pourra évoluer :

- Création d'une place de marché
- Agrandissement du Parking (20 places au lieu de 9)
- Reconstruction du muret situé le long de la RD 749
- Aménagement paysager du parc existant : cheminement (pavage), plantations, mobiliers urbains
- Modification de l'éclairage public

Monsieur CHARRIER Patrice déplore l'absence de tout document descriptif de l'opération (type Power Point). Ce dernier précise que pour avoir participé à la commission, il n'a pas de remarques par rapport au projet mais constate un manque de transparence pour ses colistiers et les autres membres du Conseil Municipal qui ne participent pas à la commission en question.

Monsieur MARTIN Christophe précise qu'il fait confiance au travail des commissions.

Madame AUROUX Karine demande à ce qu'un plan de situation des projets puisse être joint à tout projet.

Monsieur le Maire s'engage à transmettre un fichier via internet.

Madame HENRY Francine précise que des correctifs vont être apportés à l'avant-projet présenté en fonction des observations faites en commission.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 2

○ **Avenant TPPL – Boule Lyonnaise**

Monsieur DESBLACHES Yves signale que dans le cadre du marché relatif à la réalisation de 4 terrains de boule lyonnaise, un avenant concernant le marquage ancré sur 1 cm de profondeur est nécessaire. Celui-ci s'élève à 734,70 € H.T et porte le marché à un montant global de 18.569,67 € H.T au lieu de 17.834,97 € H.T.

Voté à l'unanimité

○ **Convention d'adhésion ALE 37**

L'Agence Locale de l'Energie d'Indre et Loire (ALE 37) a pour but de favoriser et d'entreprendre des opérations visant à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la promotion des énergies renouvelables notamment auprès des collectivités territoriales.

Monsieur DESBLACHES Yves propose l'adhésion de la commune afin d'obtenir un diagnostic énergétique des bâtiments communaux et établir un plan prioritaire et prévisionnel des travaux à effectuer.

Cette adhésion engendrera une participation financière de 1.448,00 € pour une période d'un an à compter de la signature de la convention

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur DESBLACHES référent Energie.

Votée à l'unanimité

➤ **Personnel – Autorisations d'absence**

Monsieur le Maire rappelle que les personnels des collectivités locales peuvent bénéficier d'autorisations d'absence dont le principe est posé à l'article 59 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée à la Fonctions Publique Territoriale.

Pour les évènements familiaux, des autorisations spéciales d'absences non réglementées peuvent être mises en place au sein des collectivités territoriales et de leurs établissements. Ces autorisations ne constituent pas un droit ; elles sont accordées, sous réserve des nécessités de services et sur justificatif.

Karine AUROUX demande si les temps de trajet sont conservés. Monsieur le Maire précise qu'il s'est fixé sur les modalités d'application de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire.

Il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur les motifs, la durée et les modalités d'octroi de ces autorisations spéciales d'absence. (Tableau en annexe)

Voté à l'unanimité

➤ **Environnement**

○ **Les Pelouses de Bertignolles - Donation**

La Commune d'Avoine a proposé au Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire (CEN), la donation de deux parcelles cadastrées B 10 pour 0,05 ha et B 11 pour 15,2826 ha. Celles-ci dénommées « Les Pelouses de Bertignolles » sont situées sur le territoire de la commune de Savigny en Véron.

Monsieur KLIMCZAK Francis souhaite connaître la durée de la garantie du maintien des différentes conditions exigées par la commune (activités aéromodélismes, pâturage).
Monsieur REMMERIE Bernard signale qu'elles sont pérennes et figurent comme conditions de donation sur la note technique et sur la délibération du conservatoire du 4/08/2015.

Votée à l'unanimité

○ **ANPCEN – Cotisation 2015**

Monsieur REMMERIE Bernard soumet au Conseil la demande de cotisation présentée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes d'un montant de 150 €.

Il précise qu'un dossier pour décrocher une 2^{ème} étoile est en cours d'instruction.

Votée à l'unanimité

➤ **Culture**

Monsieur Michel DALY présente les différents dossiers relatifs à la Culture :

○ **Saison Culturelle 2015/2016**

- Avenant au contrat de cession MUS'AZIK « IKARIA » pour sa prestation du 22/09/2015 pour un montant de 1.266,00 € TTC
- Contrat de cession AUGURI PRODUCTIONS « Les Innocents » pour sa prestation du 10/10/2015 pour un montant de 7.385,00 € TTC.
- Contrat de cession OPUS II BVBA – La Framboise Frivole « Delicatissimo » pour sa prestation du 28/11/2015 pour un montant de 7.590,00 € TTC
- Convention pour le point de vente Ticketnet
- Tarif privilège « Agents Mairie d'Avoine »
- Tarif adhérents Amicale du personnel de la CC-CVL
- Avenant 1 à la convention d'affiliation chèque culture CLARC Région Centre Val de Loire et Société Applicam (saison culturelle et Festival Avoine Zone Groove 2016)

○ **Festival AZG**

Monsieur GODOY Didier propose d'aborder la question en fin de séance.

○ **Festivités de Noël 2015**

- Contrat de cession « Les Frères Léon en triplète » pour un montant de 1.768,18 € TTC pour l'animation du goûter de Noël organisé le 17 décembre prochain.

Votés à l'unanimité pour l'ensemble de ces dossiers

➤ **Divers**

- Info Emploi et Services - Cotisation 2015 pour un montant annuel de 157 €
- ARCICEN – Cotisation 2015 pour un montant annuel de 400 €.

Votées à l'unanimité pour l'ensemble de ces demandes

➤ Questions diverses

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre recommandée adressée par Monsieur CHARRIER Patrice relative à la transmission d'un budget prévisionnel du Festival Avoine Zone Groove 2016.

Monsieur le Maire lui donne entièrement raison sur le fonds. Toutefois, il précise que sur la forme, cette démarche est rendue difficile. En effet, trop d'éléments restent à définir (le lieu, les entrées potentielles, la programmation....) et rendent le chiffrage de la manifestation très aléatoire.

Suite à la commission AZG qui aura lieu prochainement, Monsieur le Maire apportera de nouvelles précisions lors de la séance du Conseil Municipal fixée le Lundi 12 Octobre 2015.

Monsieur CHARRIER Patrice souhaiterait connaître l'évolution de sa demande relative au patrimoine de la commune.

Monsieur GODOY Didier précise que le dossier est quasi finalisé et que l'information sera communicable prochainement.

La Semaine Bleue :

Dans le cadre de l'exposition proposée sur le thème « Un objet, une histoire », Madame HENRY Francine fait un appel aux volontaires pour participer à des permanences pendant l'ouverture aux visiteurs.

Madame AUROUX Karine sollicite le Conseil Municipal pour examiner la possibilité d'implanter des poubelles sélectives sur l'aire de pique-nique située à proximité des jardins familiaux : Avis favorable.

Monsieur KLIMCZAK Francis interroge Monsieur le Maire quant à l'utilisation des bornes de stationnement – Place de l'église.

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas de verbalisation actuellement. L'autodiscipline des conducteurs semble s'opérer pour le moment.

Toutefois, un avertissement sera formulé au conducteur avant verbalisation.

La durée du stationnement autorisée actuellement est de trois quart d'heure avec une tolérance d'un quart d'heure supplémentaire.

Monsieur le Maire fait part au Conseil des remerciements qui ont été adressés :

- Remerciements de la famille de M. DALY pour les marques de sympathie à l'occasion du décès de son frère et de sa belle-mère.
- Remerciements de l'AOC pour l'aide apportée par le personnel du Service technique pour l'organisation du plateau départemental U9 le 13 juin 2015.
- Remerciements de l'Image Club du Véron pour la subvention qui leur a été accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20.

La Secrétaire de séance,
Karine AUROUX

Le Maire,
Didier GODOY

